



Prise de position en matière d'achat durable de poissons, de crustacés et de coquillages

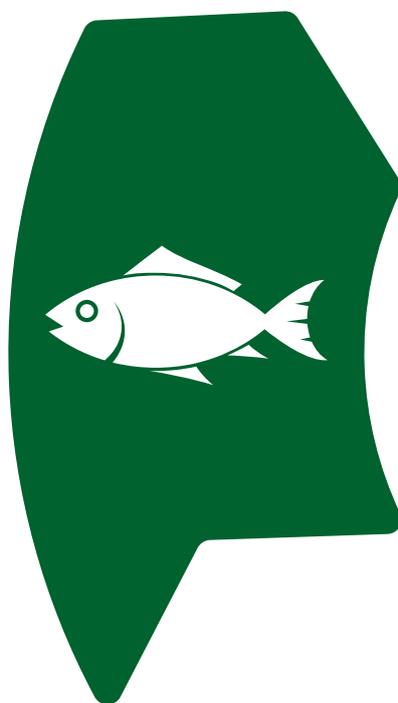


Table des matières

1.	Notre vision	3
2.	Notre but	3
3.	Notre position	4
3.1.	Composition d'un assortiment responsable.....	4
3.2.	Origine, transparence et traçabilité.....	5
3.3.	Élevage, soins et alimentation des ressources halieutiques.....	6
3.4.	Utilisation de médicaments, impact sur l'environnement et interventions sur les animaux	7
3.5.	Autre développement des normes.....	7



1. Notre vision

« Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous assumons nos responsabilités économiques, sociales et écologiques. »

Essentiel aux yeux de Lidl Belgique, ce principal indique clairement que l'entreprise se sent responsable de l'homme et de la nature. À travers sa position en matière d'achat de poissons, de crustacés et de coquillages, notre organisation s'engage à faire preuve d'une attitude responsable à l'égard des organismes marins et des réserves halieutiques, mais aussi à protéger et à assurer la conservation des écosystèmes marins du monde entier. Fort de la devise « en route vers demain », Lidl Belgique soutient les principes de la pêche durable¹ et joue les intermédiaires entre les producteurs et les clients.

2. Notre but

Notre ambition est d'aider le secteur à évoluer vers une pêche et une aquaculture durables. Consultable par le grand public, la politique transparente que nous avons adoptée en matière d'achat durable de poissons, de crustacés et de coquillages s'applique à toute la gamme des marques de Lidl Belgique, qui se compose notamment de produits fins à base de poisson, de conserves de poisson, de poisson surgelé et de poisson frais. Par ailleurs, nous avons également la ferme intention de faire comprendre aux acteurs du marché en quoi consiste notre position pour chacun des thèmes que nous abordons. Le document de prise de position de Lidl Belgique peut dès lors être consulté par quiconque le souhaite et sera régulièrement actualisé. Qui plus est, nous nous entretenons en permanence avec les organisations (non gouvernementales) et les fournisseurs au sujet de la mise en œuvre de la présente politique, que Lidl Belgique considère comme contraignante pour les partenaires qui lui sont liés sur le plan contractuel. Ainsi, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent au minimum les normes légales en vigueur dans leur pays. En 2007, Lidl a personnellement rejoint l'initiative communautaire « Business Social Compliance Initiative » (initiative de conformité sociale en entreprise – BSCI) dans le cadre de la Foreign Trade Association (association du commerce extérieur – FTA). Cet engagement a poussé Lidl à développer son propre code de conduite, à travers lequel l'organisation entend améliorer les normes sociales minimales appliquées par ses partenaires commerciaux dans leurs pays respectifs. Ces normes minimales constituent une assise essentielle sur laquelle Lidl base ses relations d'affaires avec ses partenaires contractuels. Dans cette optique, Lidl rejette fondamentalement toute forme de travail des enfants et toute atteinte aux droits de l'homme ou au droit au travail lors de la production de ses marchandises. Cette position découle de notre volonté générale de protéger les travailleurs ainsi que leurs droits lors de la production de produits de la mer (poisson, coquillages et crustacés).

¹Pour Lidl, les principes de la pêche durable englobent le maintien de ressources halieutiques saines et l'utilisation de méthodes de pêche respectueuses de l'environnement.

Par conséquent, nos acheteurs qualifiés sont invités à n'acheter que des produits de la mer répondant à ce principe – principe dont nos nouveaux collaborateurs sont eux aussi informés. D'autre part, notre objectif est également de faire évoluer en permanence la position exposée ci-dessus. C'est pourquoi nous documenterons, en concertation avec nos fournisseurs, l'ensemble des progrès réalisés en la matière et nous élaborerons et mettrons en place de nouvelles mesures qui s'appliqueront elles aussi de façon contraignante à nos fournisseurs.

3. Notre position

Vous trouverez ci-dessous une description des domaines où nous cherchons activement de nouvelles solutions.

3.1. Composition d'un assortiment responsable

En sa qualité d'entreprise commerciale, Lidl Belgique est consciente de sa responsabilité écologique et entend offrir à ses clients des articles qui prouvent qu'elle l'assume pleinement. C'est pourquoi, outre les produits biologiques, nous soutenons également les produits certifiés MSC et ASC, dont la gamme proposée par nos magasins a été sensiblement étoffée ces dernières années. Les pêcheries de poissons sauvages ayant passé avec succès une pré-évaluation MSC et dont le processus de certification est en cours sont également autorisées à intégrer notre assortiment dans le cadre d'une phase de transition.

Pour l'ensemble de son assortiment de marques de distributeur, Lidl Belgique

- ne proposera plus, pour le poisson frais, que des poissons, crustacés et coquillages durables depuis le **31/12/2016** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC) ;
- ne proposera plus, pour le poisson surgelé, que des poissons, crustacés et coquillages durables d'ici le **31/12/2017** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC) ;
- s'attachera, pour les produits de la mer préparés de qualité supérieure et les conserves de poisson, à ne plus utiliser que des poissons, crustacés et coquillages durables d'ici le **31/12/2020** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC).

Lors de la composition de notre assortiment, nous ne commercialisons pas d'espèces de poissons et de fruits de mer menacés. Nous ne proposons donc pas d'espèces

- dont les stocks sont menacés ou exposés à la surpêche ;
- menacées d'extinction ;

- classées par le site www.ices.dk parmi les espèces présentant une faible capacité de résistance ou une vulnérabilité accrue ;
- dont les stocks et les quantités pêchées ne peuvent être évalués par manque d'informations.

C'est également la raison pour laquelle Lidl Belgique ne commercialise pas non plus les espèces suivantes, sauf s'il est possible d'en obtenir des stocks certifiés MSC : anguille, homard, silure, aiguillat (roulades de poisson fumé), empereur, thon obèse, requin, thon rouge, églefin, vivaneaux, espadon, lotte, sole, bar, turbot, krill, grand sébaste, plie et perche du Nil.

Pour toutes les autres espèces, nous accordons la préférence aux poissons, crustacés et coquillages pêchés au moyen de méthodes de ramassage et de capture respectueuses de l'environnement et permettant de limiter au minimum les prises collatérales de juvéniles et d'épargner l'environnement.

Dans cette optique, les méthodes de capture critiques sont donc à exclure ou à minimiser.

Enfin, d'ici la fin 2017, nous ne proposerons plus que du thon en boîte dont la matière première proviendra de pêcheries n'utilisant pas de DCP (dispositifs de concentration de poissons).

3.2. Origine, transparence et traçabilité

Nous voulons connaître précisément l'origine de tous les poissons, crustacés et coquillages et nous exigeons que la chaîne d'approvisionnement soit traçable sur l'intégralité de son parcours. Nous veillons ainsi à une transparence totale, depuis la période de capture jusqu'au lieu de conditionnement, en passant par les zones et navires de pêche, et nous nous assurons que les directives que nous imposons sont respectées à chaque étape. Par ailleurs, nous nous distançons des captures de poissons illégales, non signalées ou non régulées (« IUU Fishing » = « Illegal, Unreported and Unregulated Fishing »), ainsi que des méthodes illégales pratiquées par certaines pêcheries. C'est pourquoi nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils disposent d'une procédure d'anticipation des risques qui leur permette d'éviter l'utilisation de produits bruts provenant de captures IUU.

En outre, Lidl Belgique ne vend pas non plus de poissons issus de zones où aucune réglementation de protection et de gestion n'est imposée par les organisations régionales de gestion des ressources halieutiques. La pêche ne peut pas non plus recourir à des navires battant un pavillon « de complaisance » ou figurant sur la « liste noire » actuelle de l'UE. Nous ne vendons pas non plus de poissons, de crustacés ou de coquillages transbordés entre différents bâtiments de pêche ou de récolte (« Transshipment ») si leur origine ne peut être contrôlée et tant qu'un tel transbordement n'a pas été explicitement autorisé par nos soins sur une base spécifique.

Pour que les produits de la mer des marques de distributeur de Lidl soient parfaitement transparents, les emballages sont également pourvus d'une zone jaune comportant les informations suivantes :

pour les poissons sauvages	le nom en néerlandais/français, la désignation latine, la zone de capture ou de pêche, la sous-zone de pêche (si l'information est disponible), les méthodes de pêche utilisées
----------------------------	---

pour les poissons d'élevage	le nom en néerlandais/français, la désignation latine, le pays d'origine
-----------------------------	--

Notre objectif est de proposer au consommateur des produits de la mer durables et de sensibiliser notre clientèle à cette thématique. Dans ce cadre, nous utilisons non seulement nos dépliants publicitaires et notre site web www.lidl.be afin de promouvoir les produits durables, qu'il s'agisse de poissons sauvages ou de produits de la mer issus de l'aquaculture, mais nous agissons aussi dans nos filiales. Lidl Belgique s'engage également à participer chaque année à la semaine nationale de la pêche durable.

3.3. Élevage, soins et alimentation des ressources halieutiques

Lidl Belgique ne travaille qu'avec des fournisseurs disposés à recourir à des méthodes de pêche et de préparation des poissons plus durables. Nos poissons d'origine sauvage proviennent exclusivement de fournisseurs qui évitent les zones les plus vulnérables des fonds marins, comme les récifs de corail, les crêtes et les fosses sous-marines. Pour pouvoir garantir le respect de ces conditions, nous demandons à nos fournisseurs de souscrire par écrit au Code de Conduite de Lidl.

Notre but ultime, en matière d'aquaculture, consiste toujours à mettre en œuvre une aquaculture durable et écologique au sein des écosystèmes locaux. Dès lors, nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils évitent les impacts négatifs pour la faune et la flore environnantes ainsi que les modifications majeures apportées au paysage (mise à blanc d'une zone, par exemple) ou au fond marin. D'autre part, nos fournisseurs doivent également apporter la preuve qu'ils ont pris les précautions nécessaires pour éviter que les poissons d'élevage ne s'échappent des fermes aquacoles et doivent disposer d'un plan de mesures pouvant être déployé rapidement si une telle éventualité venait malgré tout à se produire.

S'agissant de l'aquaculture, nous cherchons à ce qu'aucun aliment traité aux hormones ou génétiquement modifié ne soit utilisé. Enfin, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils utilisent de préférence des déchets de pêche comme aliments et qu'ils limitent au minimum la fraction d'aliments provenant des pêcheries industrielles (entendez : les pêcheries dédiées à la production d'huile de poisson et de farine de poisson).

3.4. Utilisation de médicaments, impact sur l'environnement et interventions sur les animaux

Lors de la préparation de l'ensemble de nos poissons, crustacés et coquillages, l'usage préventif d'antibiotiques est proscrit. Par ailleurs, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils utilisent les médicaments et les méthodes de traitement de façon responsable. Ils doivent en outre organiser leur élevage de manière à éviter la présence de maladies ou de parasites dans les environs de leurs zones d'aquaculture ou parmi les espèces sauvages. Si des maladies ou des parasites viennent toutefois à apparaître, ils doivent alors recourir à des procédures ou des médicaments alternatifs prévus à cet effet. D'autre part, nos fournisseurs ne peuvent utiliser que des substances chimiques autorisées, et ce, uniquement de la manière prescrite. Les fournisseurs doivent aussi éviter que des substances chimiques toxiques, difficilement biodégradables ou susceptibles de s'accumuler dans la chaîne alimentaire ne soient libérées dans l'environnement. Dans la même optique, il convient également d'éviter les substances renseignées dans le règlement européen REACH. Enfin, une gestion efficace des excréments, des déchets et des eaux usées doit minimiser, voire éviter l'affectation des eaux, du sol et de l'environnement.

3.5. Autre développement des normes

Lidl Belgique soutient des organisations renommées comme le Marine Stewardship Council (MSC), qui militent pour une pêche responsable des espèces sauvages par le biais de méthodes de captures adaptées, ou l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), qui œuvre pour un élevage responsable des poissons, crustacés et coquillages issus de l'aquaculture. Les pêcheries de poissons sauvages ayant passé avec succès une pré-évaluation MSC et dont le processus de certification est en cours sont également autorisées à rejoindre notre assortiment durant une phase de transition.

Pour l'ensemble de son assortiment de marques de distributeur, Lidl Belgique

- ne proposera plus, pour le poisson frais, que des poissons, crustacés et coquillages durables depuis le **31/12/2016** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC) ;
- ne proposera plus, pour le poisson surgelé, que des poissons, crustacés et coquillages durables d'ici le **31/12/2017** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC) ;
- s'attachera, pour les produits de la mer préparés de qualité supérieure et les conserves de poisson, à ne plus utiliser que des poissons, crustacés et coquillages durables d'ici le **31/12/2020** – et ce, qu'il s'agisse de poissons issus de la pêche sauvage (MSC) ou de l'aquaculture (ASC).

Pour promouvoir une pêche au thon inoffensive pour les dauphins, Lidl soutient le Earth Island Institute (EII) depuis plus de 20 ans et participe à l'aménagement ou la préservation de zones protégées en pleine mer. Pour la fin 2016, Lidl Belgique limitera tous ses achats de conserves de thon aux entreprises qui appliquent les mesures de maintien et de préservation préconisées par l'International Seafood Sustainability Foundation (ISSF). Par ailleurs, tous les bâtiments actifs dans la pêche au thon doivent être renseignés dans le ProActive Vessel Register (PVR) de l'ISSF.

D'autre part, Lidl soutient des institutions qui militent pour une pêche et une aquaculture durables. C'est pourquoi nous apportons depuis des années notre appui au Thünen-Institut pour les recherches interdisciplinaires qu'il mène sur la pêche en mer et l'aquaculture. De plus, pour exercer un impact positif sur les conditions écologiques et sociales dans les pays d'origine, nous organisons de multiples projets sur place, en étroite collaboration avec nos fournisseurs et les ONG. C'est ainsi que nous participons à un projet portant sur la pêche à la crevette rose en Argentine. Lancée par l'organisation environnementale argentine CeDePesca, cette initiative d'amélioration des pêcheries (FIP) a pour but d'aider les producteurs à se préparer en vue de l'obtention de la certification MSC.

Enfin, nous sommes toujours ouverts à un dialogue constructif. Nous entretenons dès lors des contacts réguliers avec des ONG et des fournisseurs du secteur afin de parvenir à des solutions globales – tant pour la pêche et l'aquaculture durables qu'en matière d'étiquetage et de traçabilité des produits de la mer.

Acronymes et définitions

BSCI Business Social Compliance Initiative = initiative internationale qui aide les entreprises et les détaillants du monde entier à améliorer les conditions de travail tout au long de la chaîne de production.

FTA Foreign Trade Association = organisation du commerce européen et international qui promeut les valeurs d'un commerce libre et durable.

MSC Marine Stewardship Council = organisation collaborant avec des pêcheries, des scientifiques et des producteurs afin de garantir la santé des océans. Le MSC entend contribuer à la durabilité de la pêche au poisson sauvage par le biais de son programme de certification. Pour de plus amples informations, consultez également le site <https://www.msc.org>.

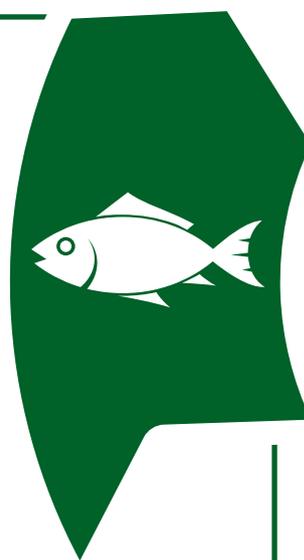
ASC Aquaculture Stewardship Council = cette organisation indépendante travaille de façon analogue au MSC, mais pour les espèces d'élevage. L'ASC vise une plus grande durabilité de l'aquaculture, dans le respect de l'environnement et moyennant des conditions de travail décentes.

EII Earth Island Institute = organisation sans but lucratif qui vient en aide aux personnes qui prennent des mesures afin de protéger notre planète.

ISSF International Seafood Sustainability Foundation = organisation qui surveille la pêche au thon en mettant l'accent sur la durabilité.

PVR ProActive Vessel Register = registre des navires qui satisfont aux conditions fixées par l'ISSF pour la pêche au thon durable.

Poissons et de crustacés



 <p>Poisson frais</p>	 <p>la pêche sauvage</p> 	 <p>la pêche d'aquaculture</p>  <p>1.1.2017</p>	 
 <p>Poisson surgelé</p>	 <p>la pêche sauvage</p> 	 <p>la pêche d'aquaculture</p>  <p>1.1.2018</p>	 
 <p>Produits de la mer préparés de qualité supérieure</p>  <p>Les conserves de poisson</p>	 <p>la pêche sauvage</p> 	 <p>la pêche d'aquaculture</p>  <p>1.1.2021</p>	 